



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/82/32
5 novembre 2018

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-deuxième réunion
Montréal, 3 – 7 décembre 2018

COOPÉRATION BILATÉRALE

1. Ce document présente un aperçu des demandes des agences bilatérales et de l'admissibilité de ces demandes compte tenu du niveau maximum de coopération bilatérale autorisé pour 2018. Il renvoie aux documents de réunion pertinents contenant des échanges sur les demandes bilatérales et la recommandation concernant l'année d'allocation de la coopération bilatérale.

Aperçu

2. Quatre projets de coopération bilatérale d'une valeur de 5 277 018 \$US ont été proposés à la 82^e réunion, comme indiqué dans le tableau 1.

Tableau 1. Projets de coopération bilatérale proposés à la 82^e réunion

Agence	Pays	Titre du projet	Somme demandée (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Somme recommandée (\$US)
Allemagne	Brésil	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase II troisième tranche) (secteur de l'entretien des appareils de réfrigération)	2 363 637	263 059	(1)
Allemagne	Chine	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase II, troisième tranche) (plan du secteur de l'entretien des appareils de réfrigération et de climatisation et activités de facilitation)	300 000	36 000	(2)
Allemagne	Inde	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase II, deuxième tranche) (plan du secteur d'entretien des appareils de réfrigération)	2 000 000	223 922	(3)
Total partiel			4 663 637	522 981	
Japon	Chine	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase II, troisième tranche) (plan du secteur d'entretien des systèmes de réfrigération et de climatisation et activités de facilitation)	80 000	10 400	(2)
Total partiel			80 000	10 400	
Total			4 743 637	533 381	

(1) UNEP/OzL.Pro/ExCom/82/41.

(2) UNEP/OzL.Pro/ExCom/82/45.

(3) UNEP/OzL.Pro/ExCom/82/52.

Demandes du gouvernement allemand

3. La somme de 5 186 618 \$US demandée par le Gouvernement allemand, ainsi que la somme de 222 182 \$US approuvée à la 81^e réunion, excèdent le seuil autorisé de 20 pour cent pour 2018 qui est de 3 220 267 \$US, mais ne dépassent pas l'allocation de la période triennale 2018-2020 qui équivaut à 9 660 800 \$US.

Demandes du gouvernement japonais

4. La somme de 90 400 \$US demandée par le Gouvernement japonais, ainsi que celle de 90 400 \$US approuvée à la 81^e réunion, n'excèdent pas le seuil autorisé de 20 % pour 2018 équivalent à 4 879 033 \$US.

Recommandation générale

5. Le Comité exécutif pourrait souhaiter demander au Trésorier de compenser les coûts des projets bilatéraux approuvés à la 82^e réunion comme suit :

- a) XX \$US (y compris les coûts d'appui d'agence) en fonction du solde de la contribution bilatérale de l'Allemagne pour 2018-2019; et
- b) XX \$US (y compris les coûts d'appui d'agence) en fonction du solde de la contribution bilatérale du Japon pour 2018;